

BULLETIN DE SALAIRE

Période : Août 2022

Siret : 78441221500021 Code Naf : 8710B
Urssaf/Msa : 117000001530506893

Matricule : 00006
N° SS : 270123306354925

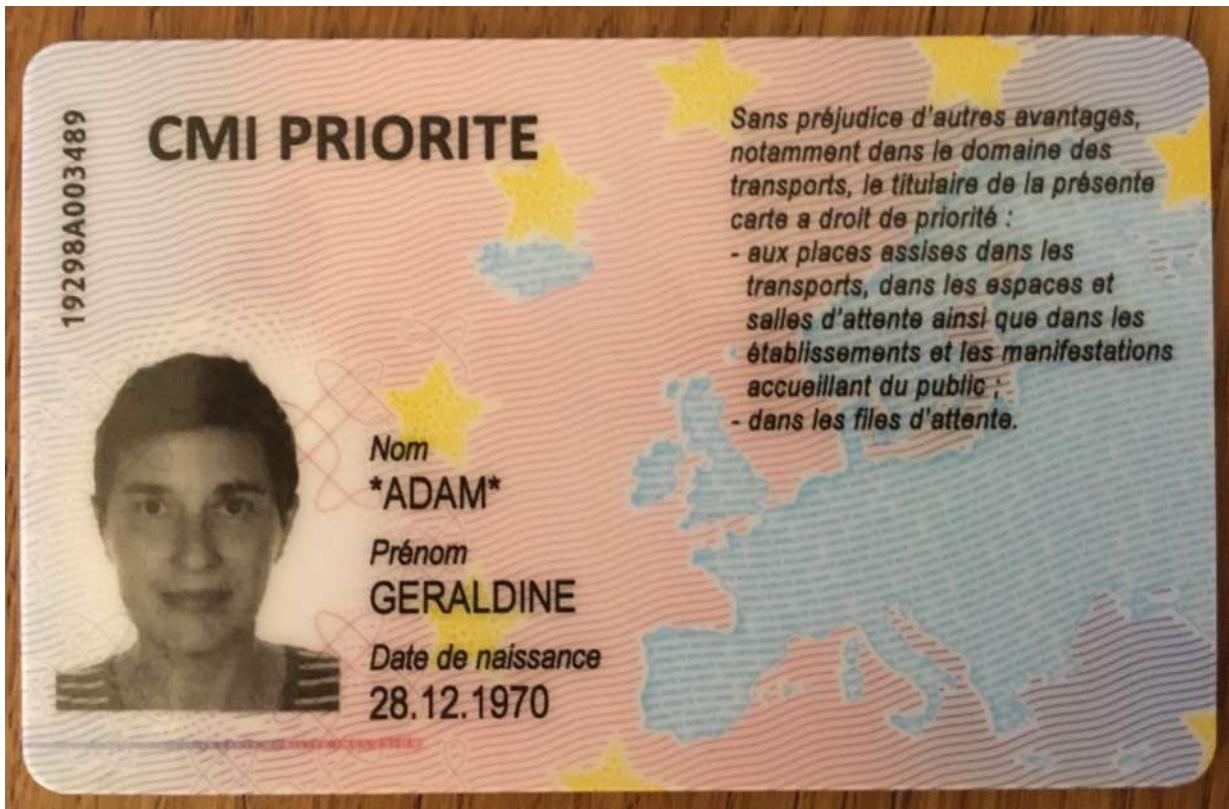
Iban / Rib : FR76 4255 9000 0341 0150 8248 872
Emploi : Chargée de mission stratégie et prospective
Statut professionnel : Cadre
Coeff. Fonction globale : 1313
Classe : 2
Niveau : 1
Coeff. début Fct globale : 850
Entrée : 14/10/2009
Ancienneté : 12 ans et 10 mois

Madame Géraldine ADAM
50 RUE DU FAUBOURG SAINT DENIS
75010 PARIS

Convention collective : Handicapés (établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées)

Eléments de paie	Base	Taux	A déduire	A payer	Charges patronales
Salaire de base	138.67	33.0672		4 585.43	
Absence complète	- 138.67	33.0672	4 585.43		
Absence maladie 010822-310822				4 585.43	
Indemnités complémentaires				4 585.43	
Salaire brut				4 585.43	
Santé					
Sécurité Sociale - Mal. Mat. Invalidité. Décès				4 585.43	13.0000
Complémentaire - Incap. Invalidité. Décès	3 134.18	0.6360	19.93	3 134.18	2.2540
Complémentaire - Incap. Invalidité. Décès	1 451.25	0.8250	11.97	1 451.25	3.3250
Complémentaire - Santé	3 428.00	1.4850	50.91	3 428.00	1.4850
Accidents du travail & mal. professionnelles				4 585.43	1.2200
Retraite					
Sécurité Sociale plafonnée	3 134.18	6.9000	216.26	3 134.18	8.5500
Sécurité Sociale déplafonnée	4 585.43	0.4000	18.34	4 585.43	1.9000
Complémentaire Tranche 1	3 134.18	5.0660	158.78	3 134.18	7.5940
Complémentaire Tranche 2	1 451.25	9.8600	143.09	1 451.25	14.7800
Famille				4 585.43	3.4500
Assurance chômage					
Chômage				4 585.43	4.2000
APEC	4 585.43	0.0240	1.10	4 585.43	0.0360
Autres contributions dues par l'employeur					
Autres contributions dues par l'employeur				4 585.43	2.9960
Autres contributions dues par l'employeur				3 134.18	0.1000
Autres contributions dues par l'employeur				169.80	8.0000
Autres contributions dues par l'employeur				7 154.56	4.2500
CSG déduct. de l'impôt sur le revenu	4 674.98	6.8000	317.90		
CSG/CRDS non déduct. de l'impôt sur le revenu	4 674.98	2.9000	135.57		
Total des cotisations et contributions				1 073.85	2 440.04
Réintégration fiscale	50.91				
Net à payer avant impôt sur le revenu				3 511.58	
dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations chômage et maladie	64.97				
Impôt sur le revenu prélevé à la source - PAS	3 698.06	- 2.7000	99.85		
Taux personnalisé					
Impôt sur le revenu : cumul PAS annuel	801.19				
Net payé				3 411.73	

	Heures	Heures suppl.	Brut	Plafond S.S.	Net imposable	Ch. patronales	Cout Global	Total versé	Allègements
Mensuel			4 585.43	3 134.18	3 698.06	2 440.04	7 025.47	7 025.47	82.54
Annuel	693.96		31 171.41	25 072.06	25 047.96	6 070.27	37 241.68	15 241.13	- 1 430.08
Acquis									
Pris									
Solde									
Net payé : 3 411.73 euros								Paiement le 25/08/2022 par Virement	



Numéro de l'assuré : 1 70 09 06 029 028 66

Nom de l'assuré :

M SOLARI JEAN-PATRICE

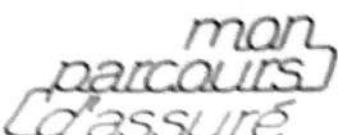
Pour mes démarches, j'utilise mon compte ameli :

<https://assure.ameli.fr>

3646 Service gratuit
sans abonnement

POLE EXPERTISE INVALIDITE CPAM DU VAR
83982 TOULON CEDEX

M. SOLARI JEAN-PATRICE
38 AV DE LA REPUBLIQUE
06300 NICE



Le 05/10/2021

> INVALIDITE - ATTESTATION DE PAIEMENT DE PENSION

Monsieur,

Voici le détail des paiements invalidité vous concernant pour la période écoulée.

Votre prochaine attestation de paiement invalidité sera envoyée avec votre prochaine Déclaration sur l'Honneur.

Période de paiement du 01/10/2020 au 31/10/2020

Mois de paiement	Type de pension	Pension	Majoration Tiers Personne	Allocation supplémentaire Invalidité	CSG Taux Plein	CSG Taux Réduit	CASA	CRDS	Catégorie de pension	Impôt sur le revenu *
10/2020	Droit Propre	938,39							2	0,00

* Le montant du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu a été calculé sur la base d'un montant imposable de 938,39 euros avec l'application d'un taux d'imposition personnalisé de 0% fourni par l'administration fiscale.

Total du paiement : 938,39 euros

Période de paiement du 01/11/2020 au 30/11/2020

Mois de paiement	Type de pension	Pension	Majoration Tiers Personne	Allocation supplémentaire Invalidité	CSG Taux Plein	CSG Taux Réduit	CASA	CRDS	Catégorie de pension	Impôt sur le revenu *
11/2020	Droit Propre	938,39							2	0,00

* Le montant du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu a été calculé sur la base d'un montant imposable de 938,39 euros avec l'application d'un taux d'imposition personnalisé de 0% fourni par l'administration fiscale.

Total du paiement : 938,39 euros

ALPES-MARITIMES

Numéro de l'assuré : 1 70 09 06 029 028 66

Nom de l'assuré :

M SOLARI JEAN-PATRICE

Période de paiement du 01/12/2020 au 31/12/2020

Mois de paiement	Type de pension	Pension	Majoration Tierce Personne	Allocation supplémentaire Invalidité	CSG Taux Plein	CSG Taux Réduit	CASA	CRDS	Catégorie de pension	Impôt sur le revenu *
12/2020	Droit Propre	938,39							2	0,00

* Le montant du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu a été calculé sur la base d'un montant imposable de 938,39 euros avec l'application d'un taux d'imposition personnalisé de 0% fourni par l'administration fiscale.

Total du paiement : 938,39 euros**Période de paiement du 01/01/2021 au 31/01/2021**

Mois de paiement	Type de pension	Pension	Majoration Tierce Personne	Allocation supplémentaire Invalidité	CSG Taux Plein	CSG Taux Réduit	CASA	CRDS	Catégorie de pension	Impôt sur le revenu *
01/2021	Droit Propre	938,39							2	0,00

* Le montant du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu a été calculé sur la base d'un montant imposable de 938,39 euros avec l'application d'un taux d'imposition personnalisé de 0% fourni par l'administration fiscale.

Total du paiement : 938,39 euros**Période de paiement du 01/02/2021 au 28/02/2021**

Mois de paiement	Type de pension	Pension	Majoration Tierce Personne	Allocation supplémentaire Invalidité	CSG Taux Plein	CSG Taux Réduit	CASA	CRDS	Catégorie de pension	Impôt sur le revenu *
02/2021	Droit Propre	938,39							2	0,00

* Le montant du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu a été calculé sur la base d'un montant imposable de 938,39 euros avec l'application d'un taux d'imposition personnalisé de 0% fourni par l'administration fiscale.

Total du paiement : 938,39 euros**Période de paiement du 01/03/2021 au 31/03/2021**

Mois de paiement	Type de pension	Pension	Majoration Tierce Personne	Allocation supplémentaire Invalidité	CSG Taux Plein	CSG Taux Réduit	CASA	CRDS	Catégorie de pension	Impôt sur le revenu *
03/2021	Droit Propre	938,39							2	0,00

Le montant du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu a été calculé sur la base d'un montant imposable de 938,39 euros avec l'application d'un taux d'imposition personnalisé de 0% fourni par l'administration fiscale.

Total du paiement : 938,39 euros

ALPES-MARITIMES

ALPES-MARITIMES

Numéro de l'assuré : 1 70 09 06 029 028 66

00 850 850 00 00 01 1 - Numéro de dossier

Nom de l'assuré :

M SOLARI JEAN-PATRICE

Période de paiement du 01/04/2021 au 30/04/2021

Mois de paiement	Type de pension	Pension	Majoration Tierce Personne	Allocation supplémentaire Invalidité	CSG Taux Plein	CSG Taux Réduit	CASA	CRDS	Catégorie de pension	Impôt sur le revenu *
04/2021	Droit Propre	938,39							2	0,00

* Le montant du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu a été calculé sur la base d'un montant imposable de 938,39 euros avec l'application d'un taux d'imposition personnalisé de 0% fourni par l'administration fiscale.

Total du paiement : 938,39 euros

Période de paiement du 01/05/2021 au 31/05/2021

Mois de paiement	Type de pension	Pension	Majoration Tierce Personne	Allocation supplémentaire Invalidité	CSG Taux Plein	CSG Taux Réduit	CASA	CRDS	Catégorie de pension	Impôt sur le revenu *
05/2021	Droit Propre	938,39							2	0,00

* Le montant du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu a été calculé sur la base d'un montant imposable de 938,39 euros avec l'application d'un taux d'imposition personnalisé de 0% fourni par l'administration fiscale.

Total du paiement : 938,39 euros

Période de paiement du 01/06/2021 au 30/06/2021

Mois de paiement	Type de pension	Pension	Majoration Tierce Personne	Allocation supplémentaire Invalidité	CSG Taux Plein	CSG Taux Réduit	CASA	CRDS	Catégorie de pension	Impôt sur le revenu *
06/2021	Droit Propre	938,39							2	0,00

* Le montant du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu a été calculé sur la base d'un montant imposable de 938,39 euros avec l'application d'un taux d'imposition personnalisé de 0% fourni par l'administration fiscale.

Total du paiement : 938,39 euros

Période de paiement du 01/07/2021 au 31/07/2021

Mois de paiement	Type de pension	Pension	Majoration Tierce Personne	Allocation supplémentaire Invalidité	CSG Taux Plein	CSG Taux Réduit	CASA	CRDS	Catégorie de pension	Impôt sur le revenu *
07/2021	Droit Propre	938,39							2	0,00

Le montant du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu a été calculé sur la base d'un montant imposable de 938,39 euros avec l'application d'un taux d'imposition personnalisé de 0% fourni par l'administration fiscale.

Total du paiement : 938,39 euros

ALPES-MARITIMES

Numéro de l'assuré : 1 70 09 06 029 028 66

Nom de l'assuré :

M SOLARI JEAN-PATRICE

Période de paiement du 01/08/2021 au 31/08/2021

Mois de paiement	Type de pension	Pension	Majoration Tierce Personne	Allocation supplémentaire Invalidité	CSG Taux Plein	CSG Taux Réduit	CASA	CRDS	Catégorie de pension	Impôt sur le revenu *
08/2021	Droit Propre	939,32							2	0,00

* Le montant du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu a été calculé sur la base d'un montant imposable de 939,32 euros avec l'application d'un taux d'imposition personnalisé de 0% fourni par l'administration fiscale.

Régularisation Période de référence	Type de pension	Régularisation Pension	Régularisation de Majoration Tierce Personne	Régularisation d'Allocation Supplémentaire Invalidité	Régularisation de CSG Taux Plein	Régularisation de CSG Taux Réduit	Régularisation de CASA	Régularisation de CRDS	Régularisation impôt sur le revenu *
De 04/2021 à 07/2021	Droit Propre	3,72							0,00

* Le montant du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu a été calculé sur la base d'un montant imposable de 3,72 euros avec l'application d'un taux d'imposition personnalisé de 0% fourni par l'administration fiscale.

Total du paiement : 943,04 euros**Période de paiement du 01/09/2021 au 30/09/2021**

Mois de paiement	Type de pension	Pension	Majoration Tierce Personne	Allocation supplémentaire Invalidité	CSG Taux Plein	CSG Taux Réduit	CASA	CRDS	Catégorie de pension	Impôt sur le revenu *
09/2021	Droit Propre	939,32							2	0,00

* Le montant du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu a été calculé sur la base d'un montant imposable de 939,32 euros avec l'application d'un taux d'imposition personnalisé de 0% fourni par l'administration fiscale.

Total du paiement : 939,32 euros

Les paiements présentés dans ce relevé ne tiennent pas compte des éventuelles récupérations de franchises et/ou de participations forfaitaires dues au titre de la dispense d'avance de frais.



Pour toute information concernant le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu, contactez l'administration fiscale, sur www.impots.gouv.fr ou par téléphone au **0 809 401 401** Service gratuit
+ prix appel

